



Les secrétaires généraux des syndicats de la jeunesse et des sports ayant appelé au boycott du baromètre dit social

à Joël Blondel
DRH des ministères dits sociaux

Objet : votre adresse aux personnels au sujet du baromètre social

Monsieur le directeur,

En retour de la position syndicale convergente de plusieurs organisations du champ de la jeunesse et des sports, appelant au boycott du « baromètre social » confié en audit à People vox, vous avez pris la décision de communiquer auprès de tous les personnels sur lesquels vous avez autorité de gestion. Vous avez ainsi pu confirmer vos choix et commenter nos réactions issues des mandats confiés par une large majorité des personnels du versant jeunesse et sports, que nous représentons.

La notion de baromètre social a une saveur ironique. Au 20^e siècle, avant les prévisions de Météo-France, trônait dans les cuisines un baromètre que tous les agriculteurs venaient tapoter du doigt avant d'entreprendre des travaux aux champs. Ils vérifiaient le climat. Car, les vents, les pluies, la grêle et le beau soleil, ils n'y pouvaient rien. Avant la météo marine, les marins en faisaient tout autant, scrutant le rouleau enregistreur.

Aujourd'hui, il apparaît qu'un DRH issu de la RGPP revisitée, se doit d'avoir un baromètre social dans son bureau. Cependant, chacun sait bien que le climat social ne dépend pas des jeux anticycloniques et des pressions atmosphériques mais de l'organisation du travail.

Contrairement aux baromètres d'antan cherchant à lire l'aléa de météo étranger à toute volonté humaine, le baromètre de DRH n'est pas un outil de prévision. Sa fonction est de mesurer les effets des tempêtes que la GRH a elle-même déclenchées. Il y a là une niche à audits des plus productives.

Vous vous référez fallacieusement aux consultations formelles de nos organisations syndicales du champ jeunesse et sports comme si consultation valait accord ! Les groupes de travail et les comités techniques ont été consultés pour information, non pour avis. De surcroît, comment pouvez-vous ignorer le désintérêt majoritaire des syndicats représentatifs du réseau jeunesse et sports pour une procédure qu'ils n'ont pas cautionnée ? Pour certains ils l'ont même dénoncée face à vous en séance de comité technique ministériel.

Vous répondez sur la garantie de confidentialité, que nous contestons encore au regard de la taille et des tailles dont pâtissent nos services et établissements.

Vous évoquez la qualité de vie au travail, ignorant volontairement nos collègues des actuelles DDCS/PP, que rejoindront pour partie ceux des DR exposés à la disparition. Cette formule fait mal à lire mais il est vrai qu'en gestion moderne il suffit souvent d'affirmer pour que la vérité soit. Avant la décadence d'empire on pouvait oser dire « vox populi vox dei », aujourd'hui il suffit d'avoir un bon prestataire pour que la people vox sorte du juke-box.

Nous vous invitons à comprendre le malaise profond de personnels malmenés de réforme en réforme ignorance ou négation de leurs missions, métiers, statuts et modes de rémunérations.

Pour Cyrille Lama (FNEC-FP-FO), Patrice Weisheimer (SEP-UNSA), Jean-Paul Krumbholz (SNAPS-UNSA), Guy Coisy (SNPJS-CGT), Pascal Anger (SNEP-FSU), Marie-Christine Bastien (EPA-FSU)

Didier Hude
Représentant des personnels MVJS